



CORONAVIRUS

L'avis des experts jette le trouble sur la réouverture des établissements scolaires

Le conseil préfère que les écoles restent fermées mais formule des recommandations sanitaires

Loin de clarifier les contours de la rentrée scolaire du 11 mai, les avis du conseil scientifique, samedi 25 avril, ont semé le doute. Dans un premier document, les experts prennent clairement position contre la réouverture des établissements scolaires le 11 mai. Compte tenu du risque de transmission « important » et « des mesures barrières particulièrement difficiles à mettre en œuvre chez les plus jeunes », ils proposent de « maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre ». Le conseil indique qu'il « prend acte de la décision politique », consciente des « enjeux sanitaires, mais aussi sociaux et économiques » qui entourent cette rentrée inédite.

Le 21 avril, faute de pouvoir se prévaloir du conseil scientifique, le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, s'est appuyé sur un avis de l'Académie des sciences allemande pour décrire le scénario d'une reprise « progressive » des cours. « Nous avons eu connaissance de l'avis du conseil scientifique seulement ce samedi après-midi, soit quelques heures avant qu'il soit rendu public, assure ainsi l'entourage du ministre de l'éducation. Cela ne remet pas en cause le schéma de reprise, sauf arbitrage contraire du premier ministre. Les écoles qui pourront appliquer les mesures sanitaires ouvriront, les autres non. »

La première cohorte, composée

des élèves de grande section, CP et CM2, doit ainsi reprendre le 12 mai, au lendemain d'une pré-rentrée des enseignants. Suivront, une semaine plus tard, ceux de 6^e, 3^e, 1^{re} et terminale, et enfin l'ensemble des élèves la semaine du 28 mai, par demi-groupes.

La seconde note des experts détaille « les conditions sanitaires minimales d'accueil » ainsi que « les modalités de surveillance » des élèves et des personnels à partir du 11 mai. S'ensuit une myriade de préconisations laissant entrevoir combien cette rentrée est pour eux à haut risque : information aux parents quant aux conditions d'ouverture de l'établissement et à leur rôle dans la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, échelonnement des horaires d'entrée et de sortie pour que les élèves de différentes classes ne se croisent pas ; lavage des mains au minimum à l'arrivée à l'école avant le début et à la fin de la classe, avant et après chaque repas et chaque fois que les mains auront pu être souillées.

Ils recommandent aussi une distanciation sociale d'un mètre au moins de chaque côté dans la salle de classe, les couloirs, les escaliers, le réfectoire et dans les transports scolaires. Le conseil préconise enfin un « bionettoyage » de l'établissement en insistant sur les zones fréquemment touchées (poignées de porte, interrupteurs...) plusieurs fois par jour « avec les produits adéquats ». Si cela est possible, il propose de laisser les enfants dé-



jeuner dans la salle de classe, à leur table.

« Roulette russe »

Le port d'un masque devrait être obligatoire pour les personnels et les enfants à partir du collège, une exigence intenable en revanche pour les élèves de maternelle et délicate en élémentaire, constatent les experts. Lorsqu'un cas positif est détecté, le conseil scientifique souhaite que l'ensemble du foyer soit testé pour évaluer l'étendue des transmissions et « déterminer avec la famille quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée ». « Si le foyer est composé de plusieurs enfants, la durée d'isolement pourrait s'avérer longue ».

Jean-Michel Blanquer s'est félicité sur Twitter de la publication de cette seconde note du conseil, y voyant « la base pour l'élaboration du protocole sanitaire annoncé pour donner un cadre sûr au déconfinement scolaire ».

Loin de partager cet enthousiasme, les syndicats enseignants semblent plus inquiets que jamais. « Une par une, appliquer chaque préconisation est déjà très compliqué. Les appliquer toutes, c'est infaisable dans la vraie vie ! »,

commente Philippe Vincent, secrétaire général du syndicat des chefs d'établissement SNPDEN. « A quoi sert de s'entourer d'un comité scientifique si son avis n'est pas pris en compte ? Et sur quelle autre autorité médicale s'appuie donc cette décision politique ? », se demande la FSU, majoritaire chez les enseignants.

« La santé des enfants, des adultes et de leurs familles ne se joue pas à la roulette russe de l'agenda politique », s'exclame le SNES. Au Snalc, Jean-Rémi Girard appelle à ce que l'avis du conseil scientifique soit suivi, et à ce que seul soit maintenu « un accueil sur le modèle de ce qui se fait actuellement pour les enfants des personnels soignants ». Le syndicat appelle les personnels à faire valoir leur droit de retrait à partir du 11 mai.

« Tout cela ne paraît pas très professionnel et j'espère qu'on ne le paiera pas cash avec une nouvelle flambée de la pandémie », estime Jacques Gersperrin, sénateur (LR) du Doubs, coauteur d'une série de onze préconisations sur les modalités de retour en classe. ■

SOAZIG LE NEVÉ